

# **N°49 - Création d'un poste de Technicien Principal de Première Classe**

**Rapporteur Mme Primo**

Mme PRIMO : Afin de maintenir un fonctionnement optimal du service bâtiment « investissement », en planifiant et coordonnant de manière efficace les travaux neufs et les gros entretiens, mais aussi en contrôlant les travaux des entreprises, il est nécessaire de recruter un Technicien Principal de 1ère classe. C'est un recrutement mais c'est le remplacement d'un agent qui était déjà en place à la Direction des Services Techniques. En conséquence, compte tenu qu'aucun poste de Technicien Principal de 1ère classe n'est vacant sur le tableau des effectifs du personnel communal, il est proposé au Conseil Municipal de créer le poste correspondant.